

LE RACISME : CALAMITÉ DU PRÉSENT ET DU PASSÉ

Le racisme, qui n'a jamais disparu de notre monde, connaît actuellement dans nos pays une forte recrudescence. C'est dans les faits quotidiens que l'on discerne une attitude, une mentalité racistes, que l'on constate une prise de position raciste.

La mentalité raciste se caractérise par une tentative de culpabilisation, un rejet, une haine, — pouvant aller jusqu'à la mise à mort, — d'un être humain que l'on estime inférieur, parce qu'il n'a pas la même couleur de peau, ou la même religion, ou la même langue, ou les mêmes mœurs. Vis-à-vis de cet être, on se déclare supérieur, on le traite de « sauvage » ; mais, contradiction et ambiguïté de la mentalité raciste, un sentiment de frustration et d'envie se dresse devant la réussite de l'intrus que l'on déteste encore davantage.

Cette recrudescence de l'attitude raciste ne peut manquer d'effrayer, d'épouvanter tous ceux qui ont vécu et compris l'atrocité du racisme hitlérien ; les sentiments racistes ne peuvent que révolter ceux qui prennent conscience de la bêtise et de l'horreur de tels sentiments.

LE RACISME AUJOURD'HUI

Quelques documents de presse récents vont nous permettre de toucher le problème de façon toute concrète, en ce qui concerne le racisme aujourd'hui, ici et ailleurs.

Dans notre pays

Dans notre pays qui garantit officiellement l'égalité des citoyens et où le racisme n'est sûrement pas organisé par la loi⁽¹⁾, voici ce que l'on peut lire dans la

(1) *Constitution de la Belgique*, après les révisions de 1893, de 1920-1921 et de 1970.

« Art. 6.- Il n'y a dans l'Etat aucune distinction d'ordres. Les Belges sont égaux devant la loi ; seuls ils sont admissibles aux emplois civils et militaires, sauf les exceptions qui peuvent être établies par une loi pour des cas particuliers ».

« Art. 6. Bis.- La jouissance des droits et libertés reconnus aux Belges doit être assurée sans discrimination. A cette fin, la loi et le décret garantissent notamment les droits et libertés des minorités idéologiques et philosophiques ».

« Art.14.- La liberté des cultes, celle de leur exercice public, ainsi que la liberté de manifester ses opinions en toute matière, sont garanties, sauf la répression des délits commis à l'occasion de ces libertés ».

presse quotidienne :

« La faute aux étrangers ? »

Résumer les réactions de la presse quatre jours après la déroute de Deurne est simple : une grande équipe hollandaise face à des Belges submergés [...]. Ce qui peut paraître inquiétant, ce sont les griefs de certains vis-à-vis des étrangers qui évoluent dans notre pays. Ces « mercenaires » envahissent nos clubs et seraient la raison principale de la faiblesse de notre équipe nationale.

Ces réflexions peuvent mener loin. Il s'agit ni plus ni moins de xénophobie larvée. Prétendre que ce sont les étrangers qui « étouffent » nos jeunes talents est une accusation grave et non fondée [...].

Les *Accords d'Helsinki* et le *Traité de Rome* (entre autres) sont les garants de la libre circulation des hommes et des idées. [...] Restons sérieux, les Belges ont été battus samedi à Deurne par une équipe bien plus forte [...] »⁽²⁾.

« Violences policières à l'égard de trois immigrés Nord-Africains »

Ceci se passe devant le Tribunal correctionnel de Bruxelles. Voici une partie de la plaidoirie de Me. Kock, défenseur des trois Nord-Africains :

Il y a eu, à Molenbeek, des brutalités systématiques. Un virus. Une gangrène. La chasse aux « bougnoules » pour remplir la nuit les cellules communales [...]. Depuis nos actions en justice, on n'est pas plus poli, mais, au moins, on ne frappe plus ».

Et le journal ajoute : « Me. De Kock a fait état de rapports médicaux paraissant établir que, malgré les dénégations des agents, ses clients ont été frappés par des matraques (traces longues et étroites). [...] Pour l'avocat, il y a eu dans certains comportements policiers un profond et significatif mépris pour le détenu, être inférieur. On enlève matelas et couvertures des cellules. On retire les souliers. On refuse des soins élémentaires [...]. C'est contraire à toutes les conventions humanitaires »⁽³⁾.

Je voudrais retenir ici le vocable méprisant de « bougnoule ». Il y a pour injurier « les autres » tout un vocabulaire : « mèteque », « juif », « youpin », « nègre », « macaque », pour ne citer que les plus courants ; destinés à insulter ceux qui ne sont pas de la même « race », ils finissent par être adressés à n'importe qui ; ils sont devenus les synonymes de imbécile, voleur, tricheur, escroc, menteur, etc.

Ces termes-là sont entendus fort souvent. Que ressent le membre d'une communauté dont le nom sert d'injure ? S'est-on jamais posé la question ?

(2) *Le Monde du travail*, 30 mars 1977.

(3) *Le Soir*, 1^{er} avril 1977.

« Parce qu'ils en ont assez d'être traqués, les Tziganes demandent des terrains aménagés »

« Les Tziganes vivant en Belgique dans des roulottes ont adressé, mercredi, au cours d'une conférence de presse un appel aux autorités belges pour obtenir des terrains aménagés en eau, électricité et installations sanitaires ainsi que des possibilités d'enseignement pour leurs enfants.

Nous voudrions ne plus être obligés de stationner avec nos caravanes. le long des murs, au bord des routes ou sur des terrains d'immondices explique M. Jules Modest, président de la section belge du Comité international Rom qui vient d'être créé.

Nous ne pourrions plus être chassés par les agents de police ou les gendarmes qui viennent nous faire déguerpir lorsque nous sommes sur un terrain vague, en prétendant que nous n'avons le droit d'y stationner que 48 heures. Il arrive parfois qu'on nous oblige à partir à onze heures du soir, qu'il pleuve ou qu'il vente [...]. Nous sommes des travailleurs [...] et pourtant nous n'avons aucun droit. Nous sommes pourchassés dans un pays libre comme la Belgique, peut-être avec plus de vigilance que par les nazis pendant la guerre qui ont pourtant exterminé 600.000 des nôtres »⁽⁴⁾.

D'après cet article, « les Tziganes s'efforcent [...] de s'intégrer économiquement et socialement au pays où ils vivent, en évitant toutefois l'assimilation, car ils tiennent à protéger leurs coutumes ancestrales et leur originalité [...] ils s'efforcent, à l'intérieur de la grande communauté fraternelle qu'ils forment par-delà les frontières, d'introduire la notion d'avancement social et d'éliminer l'image de menteur ou de voleur que certains ont des Tziganes ». Ici c'est une tradition séculaire de crainte et de mépris qui se marque à l'égard des Tziganes.

Et enfin, tout le monde se souvient sans doute des incidents pré-électorales d'Overijse où le bourgmestre Monsieur Renatus Blankaer a interdit tout affichage électoral en français, alors que, si mes informations sont exactes, — la population est francophone à plus de 30%, et ce, malgré la décision du gouverneur du Brabant⁽⁵⁾. Les habitants de cette commune, interrogés par la R.T.B.⁽⁶⁾, ont crié au racisme et menacé de demander l'annulation des élections.

Ce racisme de l'homme de la rue, du policier, du Flamand envers le Wallon et vice-versa, ce racisme envers l'étranger, ce racisme nouveau ou traditionnel se manifeste chaque jour avec une acuité plus grande lorsque sévit une crise économique, un chômage accru, liés nécessairement à une instabilité politique.

Nous connaissons tous cette idée largement propagée : les étrangers viennent manger notre pain. Ce racisme est particulièrement dangereux parce que la jalousie envers l'autre, la haine de l'autre, le mépris de l'autre égarent et aveuglent la foule qui ne prend plus dès lors conscience des vrais problèmes ; elle ne

(4) *Le Monde du Travail*, 1^{er} avril 1977.

(5) *Le Soir*, 9 avril 1977.

(6) *Journal télévisé 1*, 9 avril 1977.

recherche plus des solutions à ses maux puisqu'elle a trouvé la source de ses malheurs, le bouc émissaire. Et dès lors, c'est la route ouverte vers l'aventure politique.

Et tout ceci se passe trente ans environ après la *Déclaration universelle des droits de l'homme*, — dont notre pays est signataire, — déclaration qui, dans son préambule proclamait la foi des Nations Unies « dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine »... et qui dans son chapitre I, Art. 1,3 se donnait comme but d'encourager : « le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion ».

Le 20 novembre 1963, *L'Assemblée générale des Nations Unies* adoptait à l'unanimité la *Déclaration des Nations Unies* sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale.

Dans la Communauté européenne

Prenons l'exemple de la France, où les étrangers représentent un apport de population très important ; l'immigration a permis de surmonter à plusieurs reprises dans son histoire de graves crises démographiques ; de plus,

« Que l'on estime à cinq ou dix le coût en nombre d'années de travail de la substance et de la formation d'un homme jusqu'à son entrée en production, il n'en reste pas moins que le pays qui recourt à des adultes étrangers économise un tel coût.

A titre de simple calcul, en admettant que les dépenses faites par la société algérienne pour conduire un jeune Algérien de sa naissance à l'entrée au travail s'élève à 5000 francs (soit environ 1 franc par jour pendant 15 ans) l'emploi par l'économie française de 200.000 adultes élevés en Algérie représente pour l'économie française un gain de 1 milliard de francs. Naturellement, si ces coûts étaient comptabilisés aux normes françaises et non plus algériennes, le gain devrait être fortement majoré »⁽⁷⁾.

Mais cela, les gens l'ignorent ou veulent l'ignorer. Ils ne veulent ni voir, ni savoir que les immigrés travaillent, en général, dans les secteurs industriels où les conditions de travail sont les plus rudes et les plus dangereuses, d'où la proportion d'accidents de travail plus forte ; qu'ils sont sous-payés, que leurs droits syndicaux n'existent le plus souvent qu'en théorie et même... que leurs droits politiques sont inexistantes de même que leurs garanties judiciaires dans le domaine bien précis de la procédure d'expulsion.

D'où des conditions de vie précaires et pénibles : à eux les logements insalubres dont personne ne veut : baraquements, bidonvilles, taudis, hôtels borgnes, logements, — dormoirs ou mouiroirs pour les hommes seuls.

(7) Bernard GRANOTIER, *Les travailleurs immigrés en France*, Paris, Maspéro, 1973, dans *Textes et documents pour la classe*, n° 153, p. 30, 9 octobre 1975.

Ces conditions de vie inhumaines entraînent une surmorbidity des étrangers par rapport aux nationaux, due à la tuberculose, aux troubles digestifs (ulcère de l'estomac et du duodénum). La racine de cette dernière maladie est nettement psychologique : angoisse née du déracinement et de l'isolement. Pour les mêmes raisons, les maladies mentales se multiplient.

Et à tout cela, s'ajoutent l'hostilité et le mépris du milieu environnant : le racisme conduisant parfois à la suppression physique.

« Dans les Alpes-Maritimes, l'augmentation de la population maghrébiennne depuis 1968 a dépassé 50% [...]. En certains endroits, cette concentration est un facteur de déséquilibre social et elle s'oppose, selon les sociologues, à la présence de nombreux Français rapatriés d'Afrique du Nord. Ils sont plus de soixante mille dans les Alpes-Maritimes et près de trente mille à Nice.

Mais ce rapport n'explique pas tout. Il faut également compter avec un racisme latent plus ou moins conscient [...]. Depuis plus d'un an, des tensions se sont manifestées, des incidents ont éclaté, notamment à Grasse, à Toulon, à Ollioules, à Juan-les-Pins et surtout à Marseille après le meurtre d'un conducteur d'autobus par un Algérien, le 25 août 1973. Cette affaire déclencha une série d'agressions contre des travailleurs nord-africains [...]. A Nice, plusieurs dizaines de travailleurs nord-africains, la plupart résidant dans un bidonville, ont été victimes d'agressions [...]. Pour le Préfet, M. Lambertun, comme pour M. René Asso, directeur départemental des polices urbaines, il s'agit principalement de *violences du samedi soir* qui trouvent leur origine dans le *désœuvrement de certaines bandes de jeunes dans la banlieue*. Un représentant de l'Amicale des Algériens en Europe ne nie pas cette constatation mais il ajoute qu'il s'agit parfois de *ratonnades* dans la mesure où cette violence n'est pas toujours aussi gratuite qu'on veut bien le dire et qu'elle peut être le résultat de *provocations racistes* dirigées par des militants de groupes d'extrême droite. La présence de ces derniers à Nice serait récemment devenue de plus en plus manifeste⁽⁸⁾ ».

« Le racisme tue c'est un constat que l'on fait malheureusement de plus en plus souvent en France. Récemment un réfugié bolivien Sacharias Plaza et un de ses amis sortaient d'un café d'Ivry vers 22 heures 30, lorsqu'une voiture s'arrêta à leur hauteur. Au seul motif semble-t-il que ce café est généralement fréquenté par les Nord-Africains, les quatre occupants de la voiture se mettent à injurier les deux amis. Comme cela ne suffit pas à assouvir leur rage, ils se précipitent sur eux pour les rouer de coups. Alors que son ami parvient à se sauver et cherche du secours, Sacharias Plaza gît inconscient sur le

(8) *Droit et Liberté, Revue mensuelle du mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix*, n° 352, octobre 1976. Ce mouvement qui dénonce et pourchasse le racisme partout où il sévit, a vu son siège à Paris, saccagé dans la nuit du 22 août 1976 par des agresseurs se réclamant du criminel nazi Joachim Peiper.

trottoir. Un couple de Français alerté par son ami demande ce qui se passe. Ses quatre bourreaux prétendent qu'il est malade et qu'ils l'accompagnent à l'hôpital, le charge dans la voiture et disparaissent sans que les témoins abusés par cette fable ne pensent à relever leur numéro d'immatriculation. Ce n'est qu'au matin que l'on découvre dans le bois de Vincennes le corps horriblement mutilé de Plaza : la voiture de ses bourreaux fascistes lui aura passé plus de dix fois sur le corps. On ne peut qu'être scandalisé une nouvelle fois par le peu d'empressement de la police française à retrouver les coupables. D'autant qu'en l'espèce, c'est l'ami de Plaza qui fut interrogé très longuement, et par la D.S.T., sur ses opinions politiques !!! On peut se demander s'il ne s'agit pas d'une manœuvre pour faire croire à un règlement de compte entre réfugiés boliviens ainsi que cela s'est déjà vu à l'occasion de nombreuses affaires *marseillaises*. Cet inquiétant *laisser faire de la police favorise les réactions individuelles de racisme*⁽⁹⁾.

Mais c'est sans doute Jacques Prévert, ce grand poète qui vient de nous quitter, qui exprime le mieux la désespérance de l'étranger :

« Etranges étrangers
Vous êtes de la ville
Vous êtes de sa vie
Même si mal en vivez
Même si vous mourez⁽¹⁰⁾ ».

Pour d'autres pays de la Communauté, il faut encore citer l'Italie où les néo-fascistes font parler d'eux à coups de bombes⁽¹¹⁾ et surtout l'Allemagne où les anciens S.S. ne restent pas inactifs.

« Les S.S. depuis quelques mois, multiplient les rencontres dites amicales. Ils étaient à Hambourg le 28 août 1976 ; trois cents d'entre eux se sont retrouvés à Wurtzbourg les 19 et 20 septembre. L'autorisation avait été accordée par les maires socio-démocrates de ces deux villes.

Wurtzbourg a la particularité de se trouver en Franconie, dans le *land* de Bavière, où règne avec plus de 60% des suffrages, l'ultra-revanchard Frantz Joseph Strauss dont les sympathies nazies ne sont plus à démontrer.

Ces réunions [ont pour] objectif clairement exprimé de tout faire pour effacer les *calomnies concernant les prétendus crimes qu'ils avaient commis* alors que prétendent-ils, ce sont les Alliés qui se sont

(9) *Droit et Liberté*, n° 352, p. 17, octobre 1976.

(10) *La pluie et le beau temps*, dans *Textes et documents pour la classe*, n° 153, p. 25, octobre 1975.

(11) Attentat contre la Banque de l'agriculture, Piazza Fontana à Milan, qui fit 16 morts le 12 décembre 1969. Il y en a eu d'autres depuis.

rendus coupables des crimes dont on les accuse : et ils citent en exemple le camp de concentration de Dachau dans lequel auraient été martyrisés et assassinés les S.S. internés après la capitulation. De leur activité sanguinaire dans ce camp d'extermination, il n'est pas question. [...].

Ces criminels ont le droit de porter leurs médailles militaires dont la plupart ont été gagnées dans les massacres de juifs polonais, de Russes, de Français et autres populations civiles des pays occupés...(12) ».

En Union soviétique

A l'autre bout de l'Europe, voyons un exemple en U.R.S.S. où la constitution garantit pourtant l'égalité des hommes et des nationalités.

« Alors que plusieurs milliers de juifs soviétiques ont quitté l'U.R.S.S. ces dernières années, un certain nombre de cas douloureux attirent l'attention de l'opinion publique mondiale. C'est ainsi que la *Société internationale d'Electrochimie* vient d'intervenir pour protester contre les brimades visant le professeur Levitch de Moscou. Celui-ci, ayant demandé un visa d'émigration en 1972, est l'objet de multiples vexations dans son travail et se voit interdire des rapports professionnels normaux avec ses collègues de l'étranger.

Les autorités soviétiques allèguent qu'elles ne souhaitent guère la *fuite des cervaux* vers un pays hostile, alors que les chercheurs concernés ont bénéficié en U.R.S.S. de toutes les facilités pour leurs travaux et peuvent être en possession de données scientifiques nécessitant une protection nationale. Cependant ce n'est pas par des procédés de ce genre que de tels problèmes seront résolus. Des mesures devraient être prises, excluant les pressions administratives, et autres, pour respecter là et ailleurs, les choix individuels, en application de la convention internationale contre la discrimination raciale qui affirme le droit de tout homme *de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays*(§ 5).

En ce qui concerne le cas particulier des juifs, les ambiguïtés d'une information qui, bien souvent, laisse dans le flou dangereusement efficace les nécessaires distinctions entre le sionisme, la politique d'Israël ou le fait d'être juif, ne facilite pas, c'est le moins qu'on puisse dire, l'insertion des citoyens juifs de l'U.R.S.S.

Et ce n'est certainement pas de cette façon qu'un régime qui affirme depuis plus de cinquante ans son attachement à l'égalité entre tous les hommes, règlera son sort à un antisémitisme qui subsiste en dépit des affirmations officielles »(13).

(12) *Droit et Liberté*, n° 352, p. 9, octobre 1976.

(13) *Droit et Liberté*, n° 352, p. 15, octobre 1976.

Il y a en effet plus d'un demi-siècle que Lénine écrivait dans *Les Izvestia* :

« L'U.R.S.S. est une république fédérale qui assure, à toutes les nationalités qui la constituent, une pleine égalité. Nulle distinction de race, d'origine, de confession ne peut autoriser qu'on y déroge. S'agissant des juifs contre lesquels le gouvernement des tsars tentait de soulever le peuple en persuadant les masses inconscientes que toutes leurs misères étaient dues aux juifs, le décret établissait la distinction entre les richards qui trouvaient toujours une défense et les juifs pauvres qui souffraient et périssaient de la haine et des violences [...].

A l'heure actuelle, les contre-révolutionnaires ont repris ces excitations contre les juifs en exploitant la faim et l'inconscience des masses les plus arriérées et le reste de la haine des juifs qui leur a été inculquée par l'absolutisme.

Dans la République Soviétique Fédérative de Russie, où a été proclamé le principe de la libre disposition des masses travailleuses de tous les peuples, il n'y a plus de place pour une oppression nationale. Les bourgeois juifs sont nos ennemis non comme juifs, mais en tant que bourgeois. L'ouvrier juif est notre frère. Toute excitation contre une nation, quelle qu'elle soit, est inadmissible et honteuse » (14).

Dans le sud de l'Afrique

Et enfin, passons ailleurs encore, dans les pays où le racisme est institutionnalisé, où le racisme est un système de gouvernement, au sud de l'Afrique, point le plus chaud du racisme où règne le système de l'*apartheid*, c'est-à-dire de la séparation.

L'*apartheid* est la politique officielle de discrimination raciale, qui rend le racisme obligatoire dans tous les domaines de la vie des habitants de l'Afrique du sud.

Trois Etats sont impliqués dans cette politique : l'Union sud-africaine, la Namibie et le Zimbabwe.

Reprenons les faits au XIX^e siècle.

« A cette époque, les Britanniques entreprirent de s'emparer du pays et menèrent une longue lutte d'influence contre les Hollandais, lutte qui se termina par la guerre des *Boers* et la défaite en 1902 des *Afrikaanders* d'origine hollandaise. Mais rapidement, les colons devaient faire cause commune et former l'*Union sud-africaine*, un *dominion* britannique qui jouissait de pouvoirs autonomes étendus. Jamais pourtant les résistances ne cessèrent dans la population africaine.

En 1948, le parti nationaliste, parti *afrikaander*, d'inspiration nazie prend le pouvoir. Il instaure la politique de l'*apartheid*, qui officialise la discrimination

(14) *Les Izvestia*, 27 juillet 1918, cité dans *Textes et documents pour la classe*, n° 75, p. 4, 13 mai 1971.

raciale déjà existante, en lui donnant un cadre légal répressif particulièrement rigide. Depuis lors, ce sera une succession de nouvelles restrictions aux libertés les plus élémentaires des Non-Blancs, une accentuation permanente de la répression qui aboutira à l'interdiction des organisations politiques populaires, et en premier lieu, de l'*African National Congress*, mouvement de la libération de l'Afrique du Sud qui lutte désormais dans la clandestinité pour la libération totale du pays et la fin de la discrimination raciale »⁽¹⁵⁾.

Mais l'Afrique du Sud constitue un enjeu économique et stratégique déterminant pour les dirigeants du monde occidental, ce qui explique son acharnement à vouloir régler les problèmes dans cette région du monde. C'est dans ce cadre qu'il faut comprendre la politique des Etats-Unis.

Quelques indications sur ces territoires⁽¹⁶⁾ :

1. *Union sud-africaine* :

- Capitale : Pretoria ;
- 1.250.000 km² ; 13% aux Bantoustans (Africains), 87% aux Blancs ;
- Blancs : 4 millions, Non-Blancs : 19 millions ;
- Premier producteur d'or du monde capitaliste ;
- Depuis 1961, le pays est sorti du *Commonwealth* britannique et est devenu une république.

2. *Namibie* : anciennement Sud-ouest africain allemand, actuellement occupé illégalement par l'Union sud-africaine :

- Capitale : Windhoek ;
- 821.000 km² ; 39% du territoire sont affectés aux Namibiens ;
- 1 million d'habitants dont moins de 100.000 Blancs ;
- Second producteur mondial de diamant.
- Comme le père d'Hermann Göring, l'adjoint de Hitler, a été, avant 1914-1918, gouverneur de cette région, on peut voir une *Göringstrasse* dans la capitale.

Les Blancs de la région rendent publiquement hommage à Hitler. L'administration allemande, lors de la prise de possession du territoire, a massacré 9 personnes sur 10.

3. *Zimbabwe* : ancien territoire de Rhodésie du Sud.

- Capitale : Salisbury ;
- 390.000 km² ; le territoire est partagé pour moitié aux Blancs et pour moitié aux Noirs ;
- 270.000 Blancs ; 6.000.000 Noirs.

En 1965, une poignée de colons anglais entre en rébellion contre le gouvernement britannique et proclame unilatéralement son indépendance. Cette indépendance assure à 270.000 personnes tous les droits politiques, les principales richesses, la possibilité de perpétuer par le moyen du racisme, une domination coloniale anachronique.

Jan Smith, le « *führer* » de la République de Rhodésie a déclaré de la façon la plus claire : « Il n'est pas question d'un régime majoritaire, ni aujourd'hui, ni dans mille ans ».

(15) *Droit et Liberté*, n° 352, p. 12, octobre 1976.

(16) D'après *Ibidem*, *passim*.

Deux tendances principales développent actuellement la lutte armée : Le ZAPU, la plus ancienne et la plus radicale et le ZANU, né d'une scission du précédent⁽¹⁷⁾.

Pourtant, certains pensent ou disent que le développement séparé, autonome de chacun des groupes humains d'un même pays, confère à chaque communauté les possibilités de sauvegarder sa culture et son authenticité.

Voyons, par quelques chiffres, ce que l'*apartheid* représente dans la réalité ; en Union sud-africaine.

- Population totale : 19.500.000.
- Africains, Indiens et Métis : 81% ; Blancs : 19%.
- Taux de mortalité infantile : 20 fois plus élevé chez les Africains que chez les Blancs.
- Espérance de vie : — Blancs : 65 ans,
 - Métis : 45 ans,
 - Indiens : 56 ans,
 - Africains : 43 ans.
- Tuberculose et thyphoïde : 12 fois plus répandues chez les Africains que chez les Blancs.
- Ont achevé leurs études par un doctorat : en 1968 : — 332 Blancs,
 - 32 Indiens,
 - 19 Métis,
 - 10 Africains.
- En 1966, le budget annuel de l'enseignement était de :
 - 44 livres pour un Blanc,
 - 10 livres pour un Métis,
 - 15 livres pour un Indien,
 - 1 livre 7 shellings pour un Africain.
- Pour 8 Blancs qui entrent à l'école primaire, 3 obtiennent leur certificat de fin d'études secondaires. Moins d'un Africain sur 250 arrive à ce résultat.
- Pour 1 détenu blanc, il y a 26 prisonniers non-blancs.
- De 1936 à 1965, 194 Africains ont été pendus (47% des exécutions dans le monde entier)⁽¹⁸⁾.

N'oublions pas non plus le massacre de Sharpeville où une manifestation pacifique d'hommes, de femmes, d'enfants africains contre l'obligation faite aux Noirs d'être munis en permanence d'un laissez-passer se heurta à des policiers armés de fusils, de mitraillettes, à l'utilisation de blindés qui ouvrirent le feu, pendant que des avions à réaction survolaient la foule pour l'effrayer.

Bilan : soixante-neuf tués et cent quatre-vingts blessés, parmi lesquels beaucoup de femmes et d'enfants⁽¹⁹⁾.

Aux Etats-Unis

Sans vouloir être exhaustive, je ne puis oublier les Etats-Unis d'Amérique où en 1964, la *Loi sur les droits civiques*, voulue et préparée par John Kennedy est encore loin d'être parfaitement appliquée.

(17) D'après *Droit et Liberté*, n° 352, p. 13, octobre 1976.

(18) *Textes et documents pour la classe*, n° 75, p. 9, 13 mai 1971.

(19) *Textes et documents pour la classe*, n° 75, p. 9, 13 mai 1971.

Dans son ouvrage intitulé *Crève, sale nègre, crève*, paru à Paris chez Grasset en 1970, Rap Brown écrit :

« La couleur, c'est la première chose dont les Noirs prennent conscience en Amérique. Vous êtes né dans un monde qui a donné une signification à la couleur et celle-ci devient à elle seule le facteur le plus déterminant de votre existence. C'est elle qui décide où vous vivrez, comment vous vivrez et, dans certains cas, si vous vivrez [...]. Tout gosses, nous apprenions la formule de la structure de la société américaine :

— *Si t'es blanc*
Tout va bien.
Tiens-toi bien.
Mais si t'es noir,
Va te faire voir »(20).

Aujourd'hui donc, le racisme s'exerce à travers le monde contre les étrangers, contre des persécutés de longue date, en raison de préjugés du passé, contre des populations autochtones ou transplantées de force, que la tradition colonialiste et esclavagiste considère comme des êtres inférieurs et ce, afin de se grandir et de conserver des privilèges politiques, économiques et sociaux.

LE RACISME DANS L'HISTOIRE

Les origines du racisme, idéologie fondée sur la croyance à la supériorité d'une race-groupe humain se distinguant par des traits physiques nettement caractérisés et essentiellement transmissibles, remontent à la préhistoire. Les peuples archaïques vivent dans des sociétés fermées et se méfient de tout étranger. D'après Claude Lévi-Strauss, « l'humanité cesse aux frontières de la tribu, du groupe linguistique, parfois même du village ; à tel point qu'un grand nombre de populations dites primitives se désignent d'un nom qui signifie hommes [...] impliquant ainsi que les autres tribus, groupes ou villages ne participent pas des vertus — ou même de la nature — humaines [...] »(21).

La discrimination au préjudice des Noirs apparaît dans l'ancienne Égypte, sous le Pharaon Sesostris III (R. 1887-1850 av. J.-C.) qui interdit aux populations soudanaises de franchir la deuxième cataracte ; mais il s'agit ici, davantage d'une mesure politique que d'un préjugé racial ; de plus, les unions entre Égyptiens et femmes noires ne soulèvent aucune réprobation et certaines théories actuelles soutiennent que le peuple égyptien a une origine noire, en se basant sur les traits aussi bien des pharaons, des grands, que des hommes du peuple(22).

Le judaïsme enseigne que tous les hommes descendent d'un ancêtre commun Adam et les mariages avec les étrangères sont fréquents ; néanmoins, les enfants

(20) *Ibidem*, p. 10.

(21) Cl. LÉVI-STRAUSS, *Race et Histoire*, p. 12, Paris, 1952,

(22) D'après P. SALMON, *Le racisme devant l'histoire*, p. 14, Paris, Bruxelles, Nathan, Labor, 1973.

suivent le statut de leur mère, mais il s'agit là d'une mesure née de la crainte de l'idolâtrie⁽²³⁾.

En Inde, la population est divisée traditionnellement en quatre castes : les *Brahmanes* (prêtres), les *Kshatriyas* (guerriers et administrateurs), les *Vaishas* (marchands et agriculteurs) et les *Shudras* (serviteurs). En marge de ces groupes vivent les intouchables et hors castes, appelés, depuis Gandhi « enfants de Dieu ».

Ce système de castes semble avoir été conçu par les envahisseurs aryens pour subjuguer les autochtones non aryens. Le *Rigveda* montre clairement les sentiments racistes des Aryens à peu près à l'égard des populations autochtones à peau foncée : « De tous côtés, nous sommes entourés par les *dasyu*. Ils n'offrent pas de sacrifices ; ils ne croient à rien. Les mariages intercastes sont interdits sous peine de déchéance ». La race conquérante veut conserver son hégémonie et proscrire, dans un souci de permanence génétique, le mélange des sangs. Bien que condamnée par le bouddhisme et l'islamisme, cette doctrine constituera jusqu'au XIX^e siècle la base même de la religion et de la société indiennes.

En Grèce, on divise l'humanité en deux groupes : le monde grec et le barbare, qui à l'origine signifie non-grec uniquement ; ce n'est qu'après les guerres médiques, les Grecs se considérant comme supérieurs aux autres, que le terme devint péjoratif. Au V^e siècle pour Euripide, il est normal que le Barbare obéisse au Grec comme l'esclave à l'homme libre ; la même idée est reprise au IV^e siècle par Démosthène et par Aristote ; pour Isocrate entre Grec et Barbare, il n'y a pas moins de différence qu'entre homme et animal. Mais tous ne sont pas de cet avis : Démocrite (V^e siècle av. J.-C.) estime que pour un homme bien né, le monde entier est la patrie.

Pour le sophiste grec Antiphon (V^e siècle av. J.-C.) :

« Aucun de nous n'a été distingué à l'origine comme Barbare ou comme Grec : tous, nous respirons l'air par la bouche et par les narines »⁽²⁴⁾.

Thucydide (V^e siècle av. J.-C.) montre qu'il n'y a pas de différence d'origine, mais une différence de degré de civilisation entre le monde grec et le monde barbare. Hérodote (V^e siècle av. J.-C.), souligne l'absence de préjugé de couleur en écrivant :

« Les Ethiopiens sont les plus grands et les plus beaux de tous les hommes »⁽²⁵⁾.

Quant à Isocrate (IV^e siècle), il écrit :

« Notre cité a tant distancé les autres hommes par la pensée et la parole que ses élèves sont devenus les maîtres des autres, qu'elle a fait employer le nom des Grecs non plus comme celui de la race, mais comme celui de la culture et qu'on appelle Grecs plutôt les gens qui participent à notre éducation que ceux qui ont la même origine que nous »⁽²⁶⁾.

(23) *Ibidem*, p. 15-16.

(24) *Ibidem*, p. 17-19.

(25) P. SALMON, *op. cit.*, p. 21.

(26) *Ibidem*, p. 21-22.

Mais la société grecque reposait sur l'esclavage, fait qu'il ne faut jamais oublier.

Au II^e siècle de l'ère chrétienne, le géographe Ptolémée reprend la doctrine hippocratique de l'influence du climat à la fois sur la conformation physique, les dispositions morales et aussi sur les coutumes des peuples⁽²⁷⁾.

Malgré les massacres qui accompagnèrent les conquêtes, les Romains réalisent la fusion ethnique et l'assimilation juridique des peuples conquis. En effet, l'*Edit de Caracalla* de 212 accorde droit de cité à tous les hommes... libres, mais, restriction importante, en sont exclus, les *dediticii*, c'est-à-dire tous les peuples qui se sont rendus à merci, soit parce qu'ils ont été vaincus par les armes, soit parce qu'ils ont fait soumission ; cette situation est celle d'un grand nombre de cités. Le monde romain ignore le préjugé de couleur, aucune loi n'interdit le mariage entre Blancs et Noirs. L'idée de pureté de race n'existe ni chez les auteurs grecs, ni chez les auteurs romains. Mais Grecs et Romains considèrent comme barbares et sauvages ceux qui n'appartiennent pas à leur monde culturel et font preuve d'intolérance à leur égard⁽²⁸⁾. Mais à l'égard des juifs, les réactions sont violentes en raison surtout du fait que ces derniers ne rendaient pas hommage aux dieux romains. Tacite (I^{er}-II^e siècle ap. J.-C.) dans ses *Histoires* écrit : « Moïse, cherchant par là à s'assurer l'empire de cette nation, lui donna des rites nouveaux en contraste complet avec ceux des autres hommes. Là est profane tout ce qui chez nous est abomination... Ils ont institué la circoncision pour se reconnaître à ce signe distinctif... Les pratiques des juifs sont bizarres et sordides ».

Le mode de vie des juifs, basé sur un monothéisme absolu et l'observance de la Loi, tend à les isoler du milieu romain. Mais, malgré la destruction de Jérusalem sous Titus en 70, il n'existe pas de discrimination spéciale contre les juifs. Traités sur un pied d'égalité avec les Romains, ils ne se distinguent d'eux que par la religion et l'antisémitisme n'a été ni constant, ni systématique⁽²⁹⁾.

Le christianisme est antiraciste par principe. Mais dès le V^e siècle de l'ère chrétienne, les autorités ecclésiastiques isolent Jésus des juifs auxquels elles imputent la responsabilité du déicide. Ce fut le commencement du mépris et des persécutions⁽³⁰⁾.

Au haut moyen âge, les royaumes barbares accordent à tous leurs ressortissants la liberté religieuse, mais dans l'empire romain, la liberté religieuse établie en 313 (*Edit de Milan*) par Constantin, fut abolie en 391 par Théodose qui sévit dès ce moment contre les non-chrétiens. Le *Concile d'Orléans* en 538 interdit aux chrétiens d'épouser des juifs. Si cette mesure a pour but d'éviter l'extension du judaïsme, elle n'en fut pas moins une mesure de persécutions⁽³¹⁾.

En Espagne, l'importance numérique des communautés juives dont l'existence remonte probablement à l'époque de la création des colonies phéniciennes et carthaginoises plusieurs siècles avant l'ère chrétienne paraît avoir été

(27) D'après *Ibidem*, p. 23.

(28) D'après *ibidem*, p. 24-26.

(29) D'après *ibidem*, p. 26-27.

(30) D'après *ibidem*, p. 28-29.

(31) D'après *ibidem*, p. 29.

considérable. D'où les mesures prises par les autorités de l'Eglise chrétienne : dès la fin du VI^e siècle, le 3^e Concile de Tolède (589) décrète le baptême obligatoire pour les enfants issus de mariages ou de concubinage entre juifs et chrétiens. Au VI^e siècle, la situation des juifs s'aggrave considérablement : en 613, c'est le baptême forcé ; comme beaucoup de juifs refusent de s'y soumettre, le 4^e Concile de Tolède défend tout contrat avec les juifs ; tout accès aux fonctions publiques leur est interdit. Comme de nombreux juifs refusent toujours de ne plus être ce qu'ils sont, le 6^e Concile de Tolède félicite le roi Chintila de sa mesure d'expulsion contre tous les juifs qui refusent le baptême. En 681, des mesures sont prises contre les convertis qui continuent à pratiquer le judaïsme. Enfin pour punir une tentative de révolte, le roi Egica au 17^e Concile de Tolède abolit toute différence entre juifs religieux et convertis : tous sont réduits en esclavage perpétuel et dispersés à travers l'Espagne ; leurs biens sont confisqués au profit du fisc royal, — la religion n'exclut pas l'économie, — toute pratique juive est désormais interdite ; les enfants juifs sont enlevés à leurs parents et confiés, dès l'âge de sept ans, à de fidèles chrétiens chargés de leur enseigner la « vraie » foi. Il est facile de comprendre que les juifs aient salué au début du VIII^e siècle l'arrivée des troupes musulmanes ; à leur tour, les chrétiens furent placés devant la même alternative.

Dans d'autres pays, l'Eglise chrétienne cherche à enrayer l'extension du judaïsme en poursuivant tout particulièrement tous ceux qui, parmi eux exercent des fonctions publiques : le 5^e Concile de Paris de 614 ou 615 impose le baptême aux juifs qui occupent ces fonctions ainsi qu'à leur famille. Et on continue à imputer aux seuls juifs la responsabilité de la crucifixion⁽³²⁾.

D'après B. Blumenkranz, il n'y a pas eu de véritable discussion au moyen âge sur le déicide parce que les juifs refusaient la divinité de Jésus ; sa condition humaine était prouvée puisqu'il avait été mis à mort. Malgré cela, en dehors de l'Espagne, la cohabitation demeura étroite durant le haut moyen âge entre juifs et chrétiens.

Tout change et s'aggrave au début du XI^e siècle. C'est l'époque où la chrétienté va tenter de coloniser l'Orient. La persécution éclate en France où les autorités civiles et religieuses décident d'expulser les juifs de leurs cités. A Rouen, Orléans, Limoges, la foule déchaînée se charge elle-même de faire « justice ».

« Voués à la haine universelle, ils furent donc les uns expulsés, les autres passés au fil de l'épée ou bien noyés dans les fleuves ou tués d'autres manières encore, sans parler de ceux qui se donnèrent eux-mêmes la mort. Les évêques interdirent aux chrétiens d'entretenir aucun rapport avec eux, sauf s'ils acceptaient le baptême et promettaient de répudier toutes les mœurs et coutumes juives : en effet, beaucoup se convertirent, nous dit Raoul Glaber, mais plus par peur de la mort que par l'attrait de la vie éternelle. Car souvent ils acceptèrent le baptême pour la forme uniquement et retournèrent assez vite, une fois la tourmente passée, à leur ancienne foi »⁽³³⁾.

(32) P. SALMON, *op. cit.*, p. 29-31.

(33) B. BLUMENKRANZ, *Juifs et chrétiens dans le monde occidental (403-1096)*, p. 106-133, *passim*, Paris, 1960.

Ibidem, p. 270-271, 380-381.

Cette persécution devait connaître d'atroces prolongements en Rhénanie, principalement à Mayence.

Dès le milieu du XI^e siècle, le *Concile de Coyaza*, dans le diocèse d'Oviedo, interdit aux chrétiens d'Espagne d'habiter les mêmes maisons que les juifs. Cette ségrégation dans les lieux d'habitation est une lointaine préfiguration du *Ghetto* (origine du mot : corruption de *giudeica*⁽³⁴⁾ ou de *gietto* : fonderie de canons de Venise, site du quartier juif de cette ville — le terme paraît à Venise en 1516, dans une encyclique de Paul IV). Mais l'institution, comme nous le voyons est de loin antérieure ; elle a été généralisée à travers tout l'occident médiéval et n'a été supprimée à Rome qu'en 1870. L'Allemagne nazie l'a rétablie pour faciliter la réalisation de la « solution finale ».

Les croisades amenèrent la détérioration progressive de la condition des juifs dans toute l'Europe : c'était le baptême ou la mort. Beaucoup préférèrent la mort. A la faveur des passions déchaînées par les croisades, on voit apparaître les accusations d'empoisonnements de puits, de propagation de la peste et surtout de meurtres rituels.

« Aux temps antiques, ce grief fut adressé par les Grecs aux juifs, par les Romains aux premiers chrétiens, par les chrétiens [...] à d'autres sectateurs. Il s'agit d'un thème quasi universel, d'un véritable archétype qui reparait à la surface dès qu'une société est confrontée avec des étrangers troublants et détestés ».

Au XIII^e siècle, le *Concile de Latran* (1215) impose aux juifs une discrimination vestimentaire par le port d'un signe distinctif. En France, en Italie et en Espagne, sous peine d'amendes ou de châtements corporels, tout juif fut contraint de porter la rouelle cousue sur ses vêtements. Marque de forme circulaire et généralement de couleur jaune, elle fut remise en honneur par l'Allemagne nazie : ce fut l'étoile.

En Pologne et en Allemagne du moyen âge, ce fut le chapeau pointu. Dans toute l'Europe, le juif a une condition semblable à celle du serf⁽³⁵⁾.

Mais la papauté s'efforce de faire respecter la vie et les biens des juifs. Voici un extrait de la Bulle du pape Innocent III de 1208 :

« Dieu a fait de Caïn un errant et un fugitif sur terre, mais l'a marqué, faisant trembler sa tête, afin qu'il ne soit pas tué. Ainsi les juifs, contre lesquels crie le sang de Jésus-Christ, bien qu'ils ne doivent pas être tués, afin que le peuple chrétien n'oublie pas la loi divine, doivent rester des errants sur terre, jusqu'à ce que leur face soit couverte de honte, et qu'ils cherchent le nom de Jésus-Christ, le Seigneur ».

La situation néanmoins se dégrade de plus en plus : expulsion d'Angleterre en 1290. Une affaire d'hostie profanée provoque le massacre de milliers de juifs tenus pour collectivement responsables en Allemagne en 1298 ; 1306, expulsion et confiscation des biens par Philippe IV le Bel, qui, moyennant finances, autorise les juifs à rentrer en France quelques années plus tard ; puis expulsion définitive de France en 1394.

(34) Du latin *judaicam*.

(35) L. POLIAKOV, *op. cit.*, t. 1, p. 73.

En Allemagne, dès la fin du XIII^e et au XIV^e siècles, le massacre de juifs est un fait divers banal. La peste noire amènera des massacres par milliers, les juifs en étant tenus comme responsables, même s'ils étaient frappés eux-mêmes. La réputation d'usurier accroît encore leur impopularité⁽³⁶⁾, ils ne pouvaient ni posséder des terres, ni faire partie des métiers, ni accéder aux fonctions publiques. L'antisémitisme chrétien se cristallise dans la deuxième moitié du XIV^e siècle. Toute la fin du moyen âge est remplie de massacres, de conversions forcées, et d'expulsions. Au début du XVI^e siècle, Erasme pourra écrire : « s'il est d'un bon chrétien de détester les juifs, alors, nous sommes tous de bons chrétiens⁽³⁷⁾ ». Et Luther témoignera du même état d'esprit.

À la fin du XIV^e siècle, des massacres recommencent en Espagne ; le Portugal devient terre de refuge où le choix se porte sur la conversion officielle. De nouveaux chrétiens judaïsèrent en secret. Mais convertis ou non, l'Inquisition poursuit avec acharnement les maures et les juifs, c'est-à-dire les hérétiques. Les raisons de la persécution sont donc ici religieuses et non raciales. Toutefois, c'est en Espagne que naît au XV^e siècle le mythe d'une « conspiration mondiale juive ». C'est le passage de la haine confessionnelle à la haine raciale⁽³⁸⁾.

En 1492, c'est l'expulsion et la fuite vers le Portugal principalement ; mais les mêmes mesures y frappent les juifs dès 1497. Et c'est l'émigration vers l'Afrique du nord, la Turquie ; Anvers et les Provinces Unies dans une moindre mesure.

Au XV^e siècle sont apparus en Espagne des statuts de « pureté de sang » basés sur des enquêtes généalogiques en vue de repérer les descendants des *conversos*.

Ceux-ci pouvaient être poursuivis même si les ancêtres s'étaient convertis deux ou trois siècles auparavant. Ce qui facilitait la récupération des biens. Cet état d'esprit continue à se manifester au XVII^e siècle⁽³⁹⁾.

Le préjugé de race et de couleur s'accroît considérablement avec la découverte de l'Amérique et celle de la route maritime des Indes par le Pacifique.

« Des motifs d'ordre économique, l'esprit de nationalisme naissant le rendaient inévitable, et la supériorité des races blanches sur les autres prend alors la force des convictions les plus naturelles »⁽⁴⁰⁾.

Une bulle du pape Nicolas V, en 1445, autorise « les Portugais à attaquer, soumettre, réduire en esclavage les sarrasins, païens et autres ennemis du Christ au sud des caps Bojador et Non, y compris les côtes de Guinée, sous réserve, bien entendu, de convertir les captifs au christianisme »⁽⁴¹⁾.

On voit que le caractère religieux continue à être un des caractères essentiels du racisme européen. Espagnols et Portugais exterminaient sans scrupules les Indiens qui refusaient de se convertir : ils les contraignaient à travailler dans de

(36) P. SALMON, *op. cit.*, p. 35-37, *passim*.

(37) L. POLIAKOV, *op. cit.*, t. I, p. 140.

(38) L. POLIAKOV, *op. cit.*, t. II, p. 181.

(39) D'après P. SALMON, *op. cit.*, p. 38-39.

(40) A. BURNS, *Le préjugé de race et de couleur*, p. 19, Paris, 1949.

(41) P. PARAF, *Le racisme dans le monde*, p. 22, Paris, 1964.

pénibles conditions à l'extraction des métaux dans les mines, ce qui leur rapportait de plantureux bénéfices ; les indigènes mouraient par milliers et nous connaissons tous la manière dont Las Casas, évêque espagnol, plaida auprès de Charles Quint la cause des Indiens d'Amérique. Voici un court passage de son œuvre :

« On garantit comme une chose certaine que les Espagnols ont fait mourir par leur inhumaine et atroce politique douze millions de personnes, hommes, femmes et enfants ; mais j'en estime le nombre à plus de quinze millions [...]. C'est l'avidité des Espagnols qui a été l'unique cause de cette horrible boucherie : ils n'ont connu d'autres dieux que l'or [...] puisqu'ils les faisaient mourir dans les tourments sans s'être occupés de les convertir à notre sainte religion »⁽⁴²⁾.

Touché par le plaidoyer de Las Casas, Charles Quint promulgué les *Lois de Burgos* qui interdisent l'esclavage et limite le travail obligatoire des Indiens. Mais sous l'impulsion des nécessités économiques, les colons songent à recruter la main d'œuvre servile en Afrique et l'exploitation des Indiens est remplacée par la traite des esclaves noirs, déjà commencée au cours du XV^e siècle.

Ce trafic persiste jusqu'au XIX^e siècle, période durant laquelle la culture du coton provoqua une extension de l'esclavage aux Etats-Unis notamment. Il n'y fut aboli qu'en 1865, mais le mépris dure toujours. C'est en effet l'esclavage qui renforce le mépris des Blancs envers les Noirs. Tous les comptoirs de la côte africaine furent durant des siècles des entrepôts d'esclaves. Au XVI^e siècle, la traite dépend de l'initiative privée ; au XVII^e siècle elle devint monopole des grandes compagnies privées, au XIX^e siècle elle tombe aux mains d'audacieux négriers. Dès le début du XVI^e siècle le trafic des esclaves noirs est réglementé et la Couronne d'Espagne délivre des « licences d'importation d'esclaves » et prélève des droits de douane sur chaque cargaison. En outre, un grand nombre d'esclaves noirs sont transportés en Amérique sans licence, avec la connivence des autorités coloniales.

Lisbonne devint également un grand marché d'esclaves destiné à pourvoir la métropole et les colonies du Nouveau Monde. En 1575, la création du port de Loanda en Angola permet à la traite une rapide extension. A l'exception des chefs, presque tous les indigènes ou naissent dans l'esclavage ou y sont réduits sans le moindre prétexte.

Au XVII^e siècle, les Hollandais, les Français et les Anglais s'installent aux Antilles et s'efforcent de s'emparer du trafic négrier pour s'assurer le commerce du Nouveau Monde.

Au XIX^e siècle, le commerce des esclaves devient un trafic de contrebande qui décline rapidement après 1850⁽⁴³⁾.

D. Rinchon a calculé le nombre total des Noirs déportés du Congo par les Européens : du XVI^e siècle à 1885, il obtient un total approximatif de treize millions deux cent cinquante mille personnes exportées vers l'Amérique⁽⁴⁴⁾.

(42) B. DE LAS CASAS, *Mémoire contenant la relation des cruautés commises par les Espagnols, conquérants de l'Amérique*, 1542, cité dans M. MERLE, *L'anticolonialisme de Las Casas à Karl Marx*, coll. « U », p. 52-54, Paris, 1969.

(43) D'après P. SALMON, *op. cit.*, p. 44-46.

(44) D. RINCHON, *La traite et l'esclavage des Congolais par les Européens*, p. 133, Bruxelles, 1929.

H. Deschamps évalue à quatorze millions au *minimum* le nombre total de Noirs arrachés au continent africains, — environ onze millions pour la traite atlantique et environ trois millions pour la traite musulmane⁽⁴⁵⁾.

En 1550 on écrit à propos de « l'infériorité et la perversité naturelle des indigènes américains » et on affirme que « les Indiens étaient aussi différents des Espagnols que des êtres cruels pouvaient l'être des doux, ou les singes des hommes »⁽⁴⁶⁾.

Quant à Montaigne, il déclare au sujet des Indiens du Brésil « qu'il n'y a rien de barbare et de sauvage en cette nation, à ce que l'on m'a rapporté sinon que chacun appelle barbarie ce qui n'est pas de son usage »⁽⁴⁷⁾.

Au cours des XVI^e et XVII^e siècles, la Papauté s'efforce d'humaniser le régime colonial tout en dissociant l'action missionnaire de l'impérialisme. Voici quelques exemples :

• Paul III (1534-1549) interdit de réduire les Indiens en esclavage :

« Nous décidons et déclarons par Notre présente lettre dont chaque prêtre aura à légaliser la traduction par son sceau, que les dits Indiens ainsi que toutes les autres peuplades dont, à l'avenir, la chrétienté aura encore connaissance, ne devront pas être privés de leur liberté et de leurs biens [...] même s'ils ne sont pas chrétiens [...]. Les Indiens et les autres peuples qui, plus tard pourraient encore être découverts doivent être convertis seulement par la parole de Dieu et par l'exemple d'une bonne et sainte conduite »⁽⁴⁸⁾.

Urbain VIII (1623-44) s'élève à nouveau contre les mauvais traitements infligés aux Indiens d'Amérique et condamne à nouveau l'esclavage et le travail forcé⁽⁴⁹⁾. Quant à Alexandre VII (1655-1667), il recommande le respect des usages du pays :

« Ne mettez aucun zèle, n'avancez aucun argument pour convaincre ces peuples de changer leurs rites, leurs coutumes, leurs mœurs, à moins qu'ils ne soient évidemment contraires à la religion et à la morale ».

Il recommande aussi aux missionnaires de ne s'occuper ni de politique, ni d'administration civile⁽⁵⁰⁾.

En 1685, Charles II d'Espagne inquiet de la légitimité du commerce des esclaves reçoit cette réponse du Conseil des Indes :

« Le climat rend le travail impossible aux Européens et l'expérience a démontré qu'un fanèque de maïs qui vaut deux pesos ou deux pesos et demi, monte jusqu'à quinze pesos lorsqu'il y a disette de Nègres. La culture du sucre, des mines du Pérou, l'élevage du

(45) H. DESCHAMPS, *Histoire de la traite des Noirs de l'antiquité à nos jours*, Paris, 1971, p. 292.

(46) J. COMAS, *Les mythes raciaux*, Paris, 1961, p. 8 cite Juan Gines de Sepulveda.

(47) MONTAIGNE, *Essais*, Livre 1^{er}, Paris, 1941, p. 234.

(48) P. SALMON, *op. cit.*, p. 48-49 : Bulle *Sublimis Deus*, 2/9 juin, 1537.

(49) P. SALMON, *op. cit.*, p. 49.

(50) *Ibidem*, p. 49-50.

bétail, toutes les manutentions, sont confiées aux Nègres [...]. S'ils disparaissaient, c'est l'aliment même de la vie économique qui disparaît avec eux et aussi la source de toute richesse⁽⁵¹⁾ ».

Enfin, le Conseil insiste sur l'intérêt des esclaves eux-mêmes qui sont instruits dans la vraie Foi.

En 1685, le *code noir* de Colbert établit un statut légal des esclaves noirs aux Antilles :

L'art. I^{er} ordonne de chasser des îles tous les juifs et ennemis déclarés du christianisme.

L'art. II enjoint aux colons de faire baptiser et instruire leurs esclaves dans la religion catholique.

L'art. III interdit tout culte public autre que la religion catholique.

L'art. IV interdit toute union légitime ou illégitime entre Blancs et Noirs⁽⁵²⁾.

L'enseignement élémentaire des esclaves est strictement interdit et leur instruction religieuse est suivie, par le pouvoir avec une attention toute particulière.

Si le préjugé de couleur se développe avec l'extension du colonialisme, si on méprise le Noir comme inférieur, on insiste tout particulièrement au XVIII^e siècle sur l'avantage que cet esclavage apporte aux Noirs : ils seraient massacrés par l'ennemi, s'ils sont prisonniers de guerre ; ils mènent une vie plus douce dans le Nouveau Monde que dans leur pays ; le maître les ménage puisqu'ils coûtent cher ; s'ils ont commis un crime dans leur pays, c'est un bon moyen pour échapper au châtement, etc.⁽⁵³⁾.

En 1774, dans son *Histoire de la Jamaïque*, Edward Long écrit :

« On ne saurait affirmer qu'ils soient radicalement inaptes à la civilisation puisqu'on peut apprendre à des singes à manger, à boire, à se reposer et à se vêtir comme des hommes. Mais parmi toutes ces espèces d'êtres humains découverts jusqu'à ce jour, ils sont, semble-t-il, les plus incapables, vu la bassesse naturelle de leur esprit, d'arriver (sauf intervention miraculeuse de la Divine Providence) à penser et agir en homme »⁽⁵⁴⁾.

En 1715, Emmanuel Kant dans son *Mémoire sur les différentes races humaines* pense que le mélange des races provoque la diminution graduelle des qualités de l'espèce humaine. Il attaque également le néfaste « esprit judaïque »⁽⁵⁵⁾.

Les philosophes de l'époque des Lumières ne sont pas toujours d'accord sur le problème de l'identité fondamentale de la nature humaine.

Montesquieu, dans l'*Esprit des Lois* (1748) à propos de l'esclavage des nègres écrit :

« Les peuples d'Europe ayant exterminé ceux d'Amérique, ils ont dû mettre en esclavage ceux d'Afrique, pour s'en servir à défricher

(51) D. RINCHON, *op. cit.*, p. 149.

(52) D'après P. SALMON, *op. cit.*, p. 53-54.

(53) D'après *ibidem*, p. 57-58.

(54) *Ibidem*, p. 59-60.

(55) *Ibidem*, p. 61.

cher tant de terres. Le sucre serait trop cher, si l'on ne faisait travailler la plante qui le produit par des esclaves. Ceux dont il s'agit sont noirs depuis les pieds jusqu'à la tête ; et ils ont le nez si écrasé qu'il est presque impossible de les plaindre. On ne peut se mettre dans l'esprit que Dieu, qui est un être très sage, ait mis une âme, surtout une âme bonne, dans un corps tout noir. Il est si naturel de penser que c'est la couleur qui constitue l'essence de l'humanité »⁽⁵⁶⁾.

Voltaire, dans son *Traité de métaphysique* (1734) se montre partisan de la supériorité des Européens :

« hommes qui me paraissent supérieurs aux nègres comme ces nègres le sont aux singes et comme les singes le sont aux huitres [...] »⁽⁵⁷⁾.

Et dans son *Dictionnaire philosophique*, l'article « Juif » contient ce passage :

« vous ne trouverez en eux qu'un peuple ignorant et barbare, qui joint depuis longtemps la plus sordide avarice à la plus détestable superstition et à la plus invincible haine pour tous les peuples qui les tolèrent et les enrichissent [...]. Mais il ne faut pourtant pas les brûler. ».

L. Poliakov⁽⁵⁸⁾ nous rappelle que Voltaire estime que la hiérarchie des classes sociales est bienfaisante et qu'il faut se garder de développer l'enseignement des classes populaires : « il me paraît essentiel qu'il y ait des gueux ignorants [...] quand la populace se mêle de raisonner, tout est perdu [...]. Il est à propos que le peuple soit guidé et non pas qu'il soit instruit »⁽⁵⁹⁾.

J.-J. Rousseau estime dans *Le Contrat social* (1762) que :

« le droit d'esclavage est nul, non seulement parce qu'il est illégitime, mais parce qu'il est absurde et ne signifie rien ».

En ce qui concerne les juifs il écrit dans la *Profession de foi du vicaire savoyard* :

« Je ne croirai jamais avoir bien entendu les raisons des juifs, qu'ils n'aient un Etat libre, des écoles, des universités où ils puissent parler et disputer sans risque. Alors seulement, nous pourrons savoir ce qu'ils ont à dire »⁽⁶⁰⁾.

Quant à l'*Encyclopédie* ou *Dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts et des Métiers*, dirigés par Diderot et d'Alembert, elle revendique l'égalité de tous les hommes, l'abolition de l'esclavage, de la tyrannie arbitraire, du pouvoir judiciaire et de toute forme de contrainte ; mais ces revendications s'identifient surtout avec les intérêts de la bourgeoisie et tous les collaborateurs de cette grande œuvre n'ont pas toujours l'esprit de tolérance d'un Diderot.

(56) Cité par P. SALMON, *op. cit.*, p. 63.

(57) *Ibidem*, p. 64.

(58) Cité par L. POLIAKOV, *op. cit.*, t. 3, p. 105-106.

(59) *Lettre de Voltaire à Damilaville*, 1^{er} avril 1766, *ibidem*, p. 106-107.

(60) Cité par P. SALMON, *op. cit.*, p. 81.

Si John Locke, Bernardin de Saint-Pierre, Turgot, Adam Smith et Condorcet condamnent l'esclavage au nom du Droit naturel, l'abbé Raynal s'élève avec véhémence contre les méfaits de la colonisation.

Joseph II abolit en 1782 la traite des Noirs dans tout l'empire et y promulgue l'année suivante un *Edit de tolérance* en faveur des juifs⁽⁶¹⁾.

Necker, dès 1784, plaide avec vigueur pour l'abolition de la traite.

En France, le 26 août 1789, l'Assemblée Constituante promulgue la *Déclaration des Droits de l'homme*, mais pratique une politique d'attente en ce qui concerne l'esclavage colonial et n'est pas favorable à l'abolition de la traite, car les colons y ont des représentants. Le 13 mai 1791 les partisans des colons proposent une loi sur l'« état des esclaves ». Ceci leur attire la célèbre réponse de Robespierre qui, avec Brissot, fondateur de la *Société des amis des noirs* et Mirabeau, réclame l'abolition de la traite :

« Dès ce moment où, dans l'un de vos décrets vous aurez prononcé le mot : esclaves, vous aurez prononcé et votre déshonneur et le renversement de votre Constitution [...]. Et périssent les colonies si vous les conservez à ce prix [...]. Je déclare au nom de la nation entière qui veut être libre, que nous ne sacrifions aux députés des colonies ni la nation, ni les colonies, ni l'humanité entière »⁽⁶²⁾.

Le 27 septembre 1791, l'Assemblée constituante avant de se séparer, décrète, à la quasi unanimité, l'émancipation des juifs. Les nations de l'Europe occidentale suivent l'une après l'autre l'exemple français. Mais, en Allemagne, les juifs restent des citoyens de seconde zone, haïs et méprisés, comme en témoigne la curieuse *lettre de Friedrich Gentz à Brinkman*, datée de 1904 :

« [...] l'intelligence est le péché mortel des juifs. Ils sont tous plus ou moins intelligents ; mais celui-là n'est pas né encore, chez lequel on pourrait trouver une étincelle de cœur et de vrai sentiment. Leur malédiction, qui les poursuit jusqu'à la dix millième génération, est qu'à leur propre tourment, et à celui du monde, ils ne peuvent jamais sortir de la sphère de l'intelligence, au sens étroit du mot, et qu'ils doivent y tourner en rond jusqu'à ce que leurs âmes noires aillent en enfer. C'est pourquoi ces monstres se trouvent dans leur élément, là où l'intelligence, la stupide et criminelle intelligence prétend gouverner sans partage : représentants nés de l'athéisme, du jacobinisme, des lumières, et ainsi de suite. Jamais encore un juif n'a sincèrement cru en Dieu »⁽⁶³⁾.

Le 24 mars 1792, l'Assemblée législative accorde les droits civils et politiques aux hommes de couleur libres. La révolte des esclaves de Saint-Domingue amène la suppression immédiate de l'esclavage dans cette île le 29 août 1793. Le 4 février 1794, sur le rapport de Danton, la Convention en décrète, à l'unanimité, l'abolition dans toutes les colonies « sans rachat, ni indemnisation ». Mais le 20 mai 1802, Napoléon rétablit et l'esclavage et la traite des Noirs.

(61) *Ibidem*, p. 81.

(62) H. DESCHAMPS, *op. cit.*, p. 172.

(63) L. POLIAKOV, *op. cit.*, t. 3, p. 309-310.

Le mouvement antiesclavagiste prend de l'importance en Grande-Bretagne et obtient en 1807, l'abolition de la traite. C'est aussi la Grande-Bretagne qui fera condamner la traite par le Congrès de Vienne, au nom des « principes d'humanité et de morale universelle », mais en réalité parce qu'elle craint de voir passer en d'autres mains le trafic négrier. Six ans plus tard, Benjamin Constant dénonce encore la persistance de la traite à la Chambre des Députés.

Il faudra attendre 1833 pour que la Grande-Bretagne supprime l'esclavage à terme et avec indemnisation des propriétaires.

En France, Lamartine, Hugo, Mérimée, de Tocqueville plaident pour l'abolition de l'esclavage. Victor Schoelcher qui consacre toute sa vie à cette cause, proclame en 1848, lorsqu'il est sous-secrétaire d'Etat à la marine et aux colonies, la suppression définitive de l'esclavage et l'égalité des droits pour tous les hommes de couleur dans les colonies françaises. Cependant la traite des Noirs se poursuit clandestinement.

Au milieu du XIX^e siècle l'abolition de l'esclavage au Brésil et à Cuba amène le dépérissement progressif de la traite des Noirs sur les côtes africaines de l'Atlantique. Toutefois, le trafic négrier s'amplifie en Afrique centrale et orientale ; cette fois, ce sont les Arabes qui sévissent.

La révolution industrielle développe la prospérité de l'Europe et des Etats-Unis d'Amérique. Le capitalisme industriel et commercial encourage l'extension du colonialisme et prône la supériorité de la race blanche pour justifier la conquête aux dépens des peuples « inférieurs », ou non-civilisés.

Emile Banning, membre de la conférence géographique de Bruxelles de 1876, directeur au ministère des Affaires étrangères écrit :

« Achever l'exploration scientifique de l'Afrique, y faire pénétrer la lumière et la *civilisation*, y répandre les idées et les produits des nations chrétiennes, poursuivre surtout avec une énergie invincible la suppression de la traite des esclaves, c'était, a-t-il semblé, formuler un programme qui répondait aux aspirations de tous les peuples »⁽⁶⁴⁾.

LES THÉORICIENS RACISTES

Au XVIII^e siècle, la biologie est axée sur le monogénisme : on pense que tous les hommes, toutes les races descendent d'Adam et Eve.

En 1817, le biologiste Georges Cuvier estime et soutient que la culture est déterminée par la race. Selon lui, la race caucasienne est à l'origine des plus grandes civilisations ; la race mongolienne a constitué de vastes empires tout en restant stationnaire ; tandis que la race nègre est vouée à la barbarie la plus complète. Il

(64) *L'Afrique et la conférence géographique de Bruxelles*, p. 109, Bruxelles, 1877.

(65) D'après P. SALMON, *op. cit.*, p. 95-96.

s'oriente vers le polygénisme, c'est-à-dire vers une théorie selon laquelle les hommes sont apparus sur la terre, en même temps, à plusieurs endroits différents.

Le philosophe Fichte rend hommage à la race germanique, quintessence de la race blanche ; en estimant que saint Jean doute des origines juives de Jésus, il crée le mythe d'un « Christ aryen »⁽⁶⁵⁾.

Hegel considère les races de couleur comme inférieures et non évolutives. Il prône la supériorité des Germains sur les Slaves et les Latins. Il invoque la pureté du sang germanique et attaque les juifs avec férocité : « l'esprit infini (tentative de Jésus de leur donner le sens du divin) n'a pas de place dans le cachot d'une âme juive »⁽⁶⁶⁾.

Vers 1845, Christian Lassen oppose les Aryens supérieurs aux Sémites inférieurs. Ernst Moritz Arndt célèbre la race germanique, peuple élu de la Nouvelle Alliance, et la met en garde contre le mélange des sangs.

En 1850, Robert Knox, docteur en médecine, publie à Londres *The Races of Men*. Il déclare que

« la race humaine décide de tout dans les affaires humaines [...]. La race est tout : la littérature, la science, l'art — en un mot, la civilisation en dépend⁽⁶⁷⁾. La race noire est inférieure aux autres races sur les plans physique et donc psychologique ».

Pour lui, la hiérarchie des races est la suivante : les Goths, les Slaves, les Saxons, les Celtes. La race juive est parasitaire ; il lui attribue la stérilité culturelle.

Le grand théoricien raciste de l'époque, c'est le comte de Gobineau (1816-1882) ; il applique le polygénisme à l'histoire des civilisations dans son *Essai sur l'inégalité des races humaines*, Paris, 4 tomes (1853-55). Il y reprend de façon personnelle des idées admises par beaucoup de savants de son époque :

« J'ai dû me pénétrer de cette évidence que la question ethnique domine tous les autres problèmes de l'histoire, en tient la clef et que l'inégalité des races dont le concours forme une nation, suffit à expliquer tout l'enchaînement des destinées des peuples [...] »⁽⁶⁸⁾.

En se fondant sur la pigmentation de la peau, Gobineau distingue trois races inégales congénitalement par le talent, la valeur et l'aptitude à engendrer la civilisation.

« La variété mélanienne [...] gît au bas de l'échelle. Le caractère d'animalité empreint dans la forme de son bassin lui impose sa destinée [...]. Elle ne sortira jamais du cercle intellectuel le plus restreint [...]. La race jaune se présente comme l'antithèse de ce type [...]. En toutes choses tendance à la médiocrité ; compréhension assez facile de ce qui n'est ni trop élevé, ni trop profond ; amour de l'utile, respect de la règle, conscience des avantages d'une certaine dose de liberté. Les jaunes sont des gens pratiques dans le sens étroit du mot.

(65) D'après P. SALMON, *op. cit.*, p. 95-96.

(66) L. POLIAKOV, *Le mythe aryen*, p. 249, Paris, 1971.

(67) D'après P. SALMON, *op. cit.*, p. 97.

(68) *Ibidem*, p. 98.

Ils ne rêvent pas, ne goûtent pas les théories, inventent peu, mais sont capables d'apprécier et d'adopter ce qui sert.

Viennent ensuite les peuples blancs. De l'énergie réfléchie, ou pour mieux dire, une intelligence énergique ; le sens de l'utile, mais dans une signification de ce mot beaucoup plus large, plus élevée, plus courageuse, plus idéale que chez les nations jaunes ; une persévérance qui se rend compte des obstacles et trouve, à la longue, les moyens de les écarter ; avec une plus grande puissance physique, un instinct extraordinaire de l'ordre, non plus seulement comme gage de repos et de paix, mais comme moyen indispensable de conservation et en même temps, un goût prononcé de la liberté, même extrême. [...]. Si les grands types, demeurant strictement séparés ne s'étaient pas unis entre eux, sans doute la suprématie serait toujours restée aux plus belles des tribus blanches, et les variétés jaunes et noires auraient rampé éternellement aux pieds des moindres nations de cette race »(69).

Gobineau, s'il n'est pas antisémite, prône néanmoins la supériorité des Aryens (Nordiques et Germaniques) représentés en France par l'aristocratie. Ce n'est donc pas un « racisme nationaliste, mais un racisme de classe »(70).

En 1859, Charles Darwin publie à Londres, *On the origin of Species by Means of Natural selection*. Il revient au monogénisme en défendant la thèse suivant laquelle toutes les races humaines descendent d'une souche primitive unique. Selon lui, la différenciation entre races — supérieures ou inférieures — provient de la sélection sexuelle, c'est-à-dire du choix d'un partenaire fait par les hommes et les femmes ; les races ne sont donc pas des unités immuables ; enfin, la sélection naturelle est assurée par la continuité des types humains les mieux adaptés(71).

En France, Proudhon dans *Césarisme et christianisme* attaque les juifs avec violence :

« Le juif est par tempérament antiproduiteur, ni agriculteur, ni industriel, pas même vraiment commerçant. C'est un entremetteur, toujours frauduleux et parasite, qui opère, en affaires comme en philosophie, par la fabrication, la contrefaçon, le maquignonnage ».

« Le juif est l'ennemi du genre humain. Il faut renvoyer cette race en Asie, ou l'exterminer »(72).

Karl Marx dans *La question juive* cherche à cerner le fond profane du judaïsme et il répond que c'est le besoin pratique, l'utilité personnelle. « Le juif s'est émancipé à la manière juive, non seulement en se rendant maître du marché financier, mais parce que, grâce à lui l'argent est devenu une puissance mondiale, et l'esprit pratique juif l'esprit pratique des peuples chrétiens. Les juifs se sont émancipés dans la mesure même où les chrétiens sont devenus juifs ». Marx identifie donc le judaïsme avec la bourgeoisie de son temps(73).

(69) Cité par P. SALMON, *op. cit.*, p. 98-102, *passim*.

(70) *Ibidem*, p. 2.

(71) *Ibidem*, p. 103-104.

(72) Cité par L. POLIAKOV, *op. cit.*, t. III, p. 388.

(73) *Ibidem*, p. 433.

Les théories racistes connaissent un grand succès en Allemagne. W. Marr, dans *La victoire du judaïsme sur le germanisme*, qui connut douze éditions entre 1873 et 1879 invente le mot « antisémitisme » et propose de limiter le nombre de juifs dans les fonctions publiques et dans le monde des affaires⁽⁷⁴⁾.

Alors, commence sans doute la période la plus sombre pour les juifs ; ici, le juif est biologiquement mauvais ; aucun baptême ne peut lui venir en aide ; son abjection est irrémédiable ; aucune fuite n'est possible.

Richard Wagner est d'un antisémitisme délirant ; son racisme est nationaliste ; pour lui, le juif est l'ennemi-né de l'humanité et l'Allemagne va en périr. Son gendre Houston Stewart Chamberlain, dans *La genèse du XIX^e siècle*, Paris, 1913, prône la supériorité raciale de la race nordique, — grands dolichocéphales blonds aux yeux bleus — auxquels il annexe le Christ !

Frédéric Nietzsche prône la volonté de puissance qui aboutira au mythe du surhomme !

En France, les colonialistes proclament ouvertement leur mépris à l'égard des gens de couleur. Le discours de Jules Ferry à la Chambre en 1885 est célèbre : « Il faut dire ouvertement que les races supérieures ont un droit vis-à-vis des races inférieures »⁽⁷⁵⁾.

Le très célèbre Edouard Drumont a été au XIX^e et au début du XX^e siècle le leader antisémite français. Voici d'après lui le portrait d'un juif : « Les principaux signes auxquels on peut reconnaître le juif restent donc : ce fameux nez recourbé, les yeux clignotant, les dents serrées, les oreilles saillantes, les ongles carrés [...], le torse trop long, le pied plat, les genoux lourds, la cheville extraordinairement en dehors, la main moelleuse et fondante de l'hypocrite et du traître. Ils ont souvent un bras plus court que l'autre »⁽⁷⁶⁾. C'est dans le climat créé par Drumont, qui fonde en 1889 la *Ligue antisémitique française* et qui groupe les survivants du boulangisme, la petite bourgeoisie droitière et certains milieux catholiques conservateurs, que va se dérouler l'affaire Dreyfus.

A la fin du XIX^e siècle, l'antisémitisme déferle à travers l'Europe. Les juifs deviennent partout les boucs émissaires et on les charge des accusations les plus contradictoires. En Russie et en Pologne, les pogroms sont monnaie courante et les juifs sont exterminés par milliers ou s'expatrient, notamment vers les Etats-Unis.

En Asie Mineure, les Turcs massacrent les Arméniens à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle. Cinq cents mille Arméniens au moins disparurent en ce génocide.

Au printemps 1913, une campagne dite *Hakabatsu* (Péril blanc) se déchaîne au Japon. On accuse les Blancs d'avoir asservi le monde et proclamé leur supériorité. « Le peuple japonais a souffert de cette politique et très injustement, car les Japonais n'étaient pas inférieurs aux Blancs, mais bien largement leurs égaux. Les Blancs ont défié le destin, malheur à eux »⁽⁷⁷⁾.

(74) P. SALMON, *op. cit.*, p. 107-108.

(75) Cité par P. SALMON, *op. cit.*, p. 109.

(76) E. DRUMONT, *La France juive*, Paris, p. 34, 1886.

(77) *Déclaration du comte OKuma devant la Fraternité Waseda*, dans P. SALMON, *op. cit.*, p. 111.

En 1925, le premier volume de *Mein Kamp* d'Adolf Hitler sort de presse. Le second paraîtra l'année suivante. Cette œuvre, dont 6 millions d'exemplaires avaient déjà été vendus en avril 1940 est essentiellement raciste⁽⁷⁸⁾.

RACE ET CULTURE

Mais le racisme se base souvent en réalité sur la différence de culture⁽⁷⁹⁾.

Rien dans l'état actuel de la science n'a permis de découvrir ce qui permettrait d'affirmer qu'il y a supériorité ou infériorité d'une race par rapport à l'autre ; et quand on parle de la contribution des races humaines à la civilisation, on parle des apports culturels de tous les groupes ethniques de la terre ; rien ne permet de dire que l'originalité des cultures, — qui n'est pas douteuse, — soit liée à la constitution anatomique ou physiologique des noirs, des jaunes ou des blancs, mais bien à des circonstances géographiques, historiques ou sociologiques.

Mais la question que l'on peut se poser est que, s'il n'y a pas d'aptitudes raciales innées, comment se fait-il que l'homme blanc ait fait de tels progrès, alors que les peuples de couleur sont restés en arrière, soit à mi-chemin, soit frappés d'un retard qui se chiffre par milliers ou dizaines de milliers d'années.

On ne peut rien résoudre si l'on ne se penche pas sur l'inégalité ou la diversité des cultures humaines.

Cette diversité des cultures est un fait dans le présent comme dans le passé ; mais cette diversité ne peut être considérée comme statique. Il y a des différences dues à l'isolement, mais il y a surtout des différences dues à la proximité, nées du désir de s'opposer, de se distinguer. La différence est moins fonction de l'isolement des groupes que des relations qui les unissent.

Cette diversité des cultures a rarement été acceptée comme un phénomène naturel ; on y voit plutôt anomalie ou scandale : car l'attitude la plus ancienne et la plus courante à l'heure actuelle consiste à dénigrer les formes culturelles des autres : qu'elles soient morales, religieuses, sociales, esthétiques d'autant plus qu'elles sont plus éloignées de nous. Et l'on entend fréquemment : « mœurs de sauvages », « cela n'est pas de chez nous », donc c'est à bannir, à supprimer,

(78) « Le juif ne satisfait pas à la condition préalable la plus essentielle pour un peuple civilisateur : il n'a pas d'idéalisme [...]. Il est et demeure le parasite-type, l'écornifleur qui, tel un bacille nuisible, s'étend toujours plus loin, sitôt qu'un sol favorable l'y invite. Là où il se fixe, le peuple qui l'accueille s'éteint au bout de plus ou moins longtemps [...]. Il empoisonne le sang des autres, mais préserve le sien de toute altération [...]. Pour dissimuler ses menées et endormir ses victimes, il ne cesse de parler de l'égalité de tous les hommes, sans considération de race et de couleur [...]. Il a, en apparence, pour but d'améliorer la condition des travailleurs ; en réalité, sa raison d'être est de réduire en esclavage et, par là, d'anéantir tous les peuples non-juifs [...]. Ce furent et ce sont encore les juifs qui ont amené le nègre sur le Rhin, toujours avec la même pensée secrète et le but évident : détruire, par l'abâtardissement résultant du métissage, cette race blanche qu'ils haïssent, la faire choir du haut niveau de civilisation et d'organisation politique auquel elle s'est élevée et devenir ses maîtres ». Cité par L. POLIAKOV, *Le mythe aryen*, p. 13.

(79) D'après Cl. LEVI-STRAUSS, *Race et histoire*, Paris, Gonthier, Unesco, 1961.
Le Musée de l'homme à Paris vient d'inaugurer une salle consacrée aux *Origines de l'homme* où se trouve démontrée cette notion.

voire à interdire. En bref : répulsion pour tout ce qui nous est étranger. Et cette attitude de rejet envers ceux que l'on appelle « sauvages » est justement l'attitude la plus marquante et la plus distinctive de ces sauvages eux-mêmes.

Si l'on examine les sociétés humaines du passé, on peut constater que celles-ci ont inégalement utilisé un temps passé : les unes mettaient les bouchées doubles, les autres cheminaient lentement ; certains ont eu une histoire acquisitive ou cumulative, chaque invention s'ajoutant aux précédentes ; d'autres à qui cet esprit de synthèse ont manqué, n'ont jamais dépassé le stade archaïque.

Mais divers témoignages, ceux de l'archéologie, de la préhistoire, de la paléontologie nous apprennent que l'Europe actuelle a été habitée par des espèces d'hommes variées, se servant d'outils de silex grossièrement taillés ; qu'à ces premières cultures en ont succédé d'autres, où la taille de la pierre s'affine, puis s'accompagne du polissage, puis du travail de l'os et de l'ivoire ; ensuite vinrent la poterie, le tissage, l'agriculture, l'élevage, la métallurgie ; il y a donc là une idée d'évolution et de progrès. Ces progrès accomplis sont indiscutables. On admet aujourd'hui, en ayant des bases sérieuses, que ces diverses étapes du progrès de l'homme ont coexisté, c'est-à-dire qu'elles ne sont pas les étapes d'un progrès à sens unique. Le développement des connaissances préhistoriques et archéologiques tend à étaler dans l'espace des formes de civilisation que l'on imaginait comme échelonnées dans le temps. Le progrès n'est donc ni nécessaire, ni continu ; il procède, comme diraient les biologistes, par mutations.

C'est seulement de temps à autre que l'histoire est cumulative. Si l'on prend l'exemple de l'Amérique, on constate que ce continent a réalisé en approximativement 20 millénaires plus de progrès que n'importe quelle civilisation de l'Ancien Monde, à partir du jour où de petits groupes nomades traversèrent le détroit de Behring.

Nous parlons d'histoire cumulative en citant l'Amérique, parce que cette culture s'est développée dans un sens analogue au nôtre et nous avons tendance à considérer les autres comme stationnaires, parce que leur développement ne signifie rien pour nous.

Par exemple, depuis deux à trois siècles, la civilisation occidentale s'est entièrement tournée vers la mise à la disposition de l'homme de moyens mécaniques et plus en plus puissants. La civilisation se mesure à la quantité d'énergie dont dispose chaque habitant. Et, toute civilisation qui n'adopte pas ce critère sera considéré comme à la traîne.

Donc, suivant le point de vue choisi, les classements seront différents. Si l'on prenait comme critère le degré d'aptitude à surmonter les milieux géographiques les plus hostiles, nous accorderions le premier prix aux Eskimos ou aux Bédouins.

Mais aujourd'hui, il faut bien constater que si les diverses cultures ne peuvent porter un jugement vrai sur les autres, le monde entier a pris comme modèle la civilisation occidentale : techniques, genre de vie, distractions, vêtements. L'industrialisation se répand dans le monde ; néanmoins, les autres cultures luttent pour conserver quelque chose de leur héritage ancestral. Mais le phénomène n'est pas encore achevé et nous ne savons ce qu'il en adviendra. De plus, cette adhésion au système occidental n'a pas été spontanée ; en effet, la civilisation

occidentale a établi partout ses soldats, ses missionnaires, ses activités et elle a profondément bouleversé le mode traditionnel d'existence des peuples de couleur, soit en imposant ou en privilégiant le sien, soit en détruisant par sa présence les structures existantes ; il s'en suit que les peuples de couleur n'ont plus eu la liberté du choix.

La civilisation occidentale s'est donnée pour tâche d'accroître la quantité d'énergie par tête d'habitant et aussi la prolongation de la vie humaine. Mais elle n'est pas la seule. Toutes les sociétés humaines dans les temps les plus reculés ont agi dans le même sens. Voyons la révolution néolithique : avec l'agriculture, l'élevage, la poterie, le tissage... A tous ces « arts » de la vie quotidienne nous n'avons apporté que des améliorations.

Mais l'on pense souvent que les efforts des sociétés archaïques ont été inexistants et que leurs découvertes sont nées non de la recherche mais du hasard. Nous n'apprécions que les découvertes récentes, fruits de l'imagination, de l'effort, de l'intelligence. C'est là une erreur très grave qui nous empêche d'avoir une vue exacte des choses.

Si nous prenons comme exemple la poterie, nous pourrions constater que les opérations nécessaires pour réaliser un récipient utilisable sont trop nombreuses et trop complexes pour que le hasard puisse en rendre compte.

Sous le rapport des inventions techniques, la civilisation occidentale s'est montrée plus cumulative que les autres ; après avoir disposé du capital né de la révolution néolithique, elle a apporté des améliorations ; après une stagnation qui dura deux à trois millénaires, elle a pu accomplir une seconde révolution : la révolution industrielle. Cette révolution industrielle est née en Europe occidentale ; puis, peu à peu, elle s'est étendue aux Etats-Unis, au Japon, à l'URSS. La civilisation parle en millénaires ; ici, en deux siècles, la révolution industrielle se sera répandue dans le monde entier.

Par contre, il semble bien que la question de priorité n'a guère d'importance, car la simultanéité d'apparition des mêmes bouleversements technologiques n'a pas dépendu du génie d'une race ou d'une culture, mais de conditions si générales qu'elles se situent en dehors de la conscience des hommes.

Pour Claude Levi-Strauss, l'histoire cumulative « n'est pas la propriété de certaines races ou de certaines cultures qui se distingueraient des autres. Elle résulte de leur conduite plutôt que de leur nature »⁽⁸⁰⁾.

LE FONDEMENT SCIENTIFIQUE DU RACISME

Il sera nécessaire ici de faire appel à un spécialiste en biologie, au Docteur Jean Hiernaux⁽⁸¹⁾.

(80) *Ibidem*.

(81) J. HIERNAUX, *Egalité ou inégalité des races*, Paris, Hachette, 1969.

« Pour le biologiste, il n'est pas deux êtres humains identiques : chacun de nous est unique. En fait, le nombre de combinaisons possibles des caractères héréditaires qui varient chez l'homme dépasse le nombre estimé d'électrons dans l'univers ; de plus, cette diversité biologique ne concerne pas seulement nos patrimoines héréditaires, mais aussi leur expression, sur laquelle influent de multiples facteurs du milieu. Cependant, nous sommes tous membres d'une même espèce, baptisée avec quelque présomption *Homo sapiens*. Cela signifie que nous avons beaucoup en commun : l'humanité est une dans sa diversité [...] »(82).

« Pas plus que deux individus, il n'est deux groupes humains qui soient identiques pour l'ensemble des caractères biologiques, quel que soit le critère de groupement. Les questions que nous posons quant à l'originalité de notre personne, nous les posons aussi au niveau du ou des groupes auxquels nous affirmons appartenir : en quoi différent-ils des autres, de combien, quelle part jouent l'hérédité et le milieu dans ces différences ? Et encore : il y a-t-il des groupes supérieurs par nature ? Bien des hommes ne se posent pas cette dernière question, car les opinions et le comportement de leur entourage ont ancré en eux une certitude : leur propre groupe est supérieur aux autres. Ils sont souvent beaucoup plus loin : tout membre de leur groupe est, par nature, supérieur à tout étranger »(83).

« A tout âge, les caractères que présente un être humain résultent de l'influence du milieu sur son patrimoine héréditaire, ou génome, c'est-à-dire l'ensemble des gènes, particules porteuses de l'hérédité qu'il a reçue de ses parents. Cet impact du milieu sur l'expression du patrimoine génétique joue dès la naissance de l'individu »(84).

« Il n'est pas de test qui mesure les aptitudes génétiques d'intelligence ou d'affectivité. Ce que les tests apprécient, c'est le comportement de l'individu, résultant de l'interaction du génome et du milieu »(85).

La connaissance du groupe auquel appartient un individu ne permet en rien de préjuger de ses capacités innées d'intelligence.

Cependant, les peuples de la terre présentent une grande variété dans le type et le niveau de la civilisation qu'ils ont atteinte. Puisqu'ils disposent de potentialités biologiques égales en ce domaine c'est dans l'histoire culturelle de l'humanité qu'il faut chercher l'explication de cette diversité. Il y a des populations supérieures à d'autres, dans leur patrimoine génétique, en stature, en largeur de nez, en couleur de peau, en développement du système pileux, il n'en est pas qui soit supérieure en potentiel d'intelligence. Dans ce domaine fondamental, il n'y a pas de race supérieure ni de race inférieure.

CONCLUSIONS

Le racisme sévit actuellement à travers le monde ; il est le fait de certains membres de la population qui sont peut-être racistes sans le savoir, d'autres pour

(82) *Ibidem*, p. 7.

(83) *Ibidem*, p. 8.

(84) *Ibidem*, p. 11.

(85) *Ibidem*, p. 45.

qui le racisme est un but à atteindre. Tous cherchent à se valoriser en diminuant et en méprisant les autres. Le racisme s'exerce contre les étrangers, les opprimés et persécutés de longue date. Toute crise économique, politique ou sociale lui est favorable.

La couleur de la peau joue un rôle important dans le racisme, car l'on pense souvent que les hommes de couleur sont des êtres inférieurs. Cependant la persécution verbale ou physique peut s'exercer en raison de la jalousie née des succès des persécutés.

Le racisme est aussi le fait de gouvernements qui l'institutionnalisent afin de conserver la domination dans le pays à la race privilégiée, — pour le moment, — à la race blanche.

C'est là sans doute que le problème est à la fois le plus douloureux et le plus combattu. C'est là un reliquat de l'esclavage et de la colonisation.

Née dans la nuit des temps, la persécution raciale a été, au cours des siècles un élément de la vie politique, économique, sociale, culturelle et pour une grande part religieuse. Les arguments utilisés ont toujours été irrationnels et contradictoires.

Nous avons vu les juifs persécutés comme déicides et parce qu'ils ne voulaient pas se laisser imposer ce qu'on appelait la « vraie Foi ». Tout fut employé contre eux : isolement, privation d'activité, baptêmes forcés, enlèvements d'enfants, esclavage, massacre, expulsion, confiscation des biens, signes distinctifs, etc., sans résultats décisifs.

Du XI^e siècle à nos jours, la haine et le mépris les ont accablés. Cette politique de mépris — déclenchée par le pouvoir spirituel, appuyée par le pouvoir temporel qui n'y perdait rien — aboutit en plein XX^e siècle au massacre de six millions d'entr'eux. Et il a fallu attendre 1977 pour que l'Eglise romaine déclare officiellement qu'il n'était plus souhaitable de tenter encore de les convertir.

De manière assez contradictoire, c'est souvent, aussi, au nom d'une prétendue supériorité qu'on les a persécutés alors que les peuples de couleur ont été exterminés sur une vaste échelle au nom d'une prétendue infériorité.

C'est ainsi que les peuples d'Amérique ont été réduits en esclavage et exterminés par les colonisateurs européens et chrétiens, alors que le christianisme n'est en lui-même nullement raciste.

En Europe, la différence de religion a été l'élément essentiel de la persécution mais il ne faut pas oublier le grand rôle, le rôle primordial joué par les planteurs bénéficiant du travail forcé. En un demi-siècle, quinze millions d'Indiens ont été exterminés. Et aujourd'hui, quel est leur triste sort ?

La main-d'œuvre se faisant rare sur place, on s'attaque aux Africains, livrés à l'esclavage, à la traite, à la déportation, au massacre dès le XV^e siècle, et ce, pour le plus grand profit des colonisateurs. Ici aussi on a recours à l'argument de leur « infériorité », tout en tentant au moins de sauver leur âme... par le baptême.

L'Afrique a été vidée de sa substance par la déportation et le massacre de quinze millions d'êtres humains. Et aujourd'hui, c'est pour sauvegarder leurs pri-

vilèges que des Blancs les méprisent et les massacrent.

Des esprits courageux se sont efforcés de combattre les préjugés, mais l'appui à leur maintien est venu de partout, même de certains esprits considérés comme éclairés et tolérants.

Ce mythe de l'infériorité est né des différences culturelles. Chaque peuple a une culture qui a nécessité des efforts physiques et intellectuels, mais chaque peuple a développé sa culture à un rythme différent, suivant les influences subies, suivant le milieu, suivant les besoins. Certains, après une période de stagnation ont rattrapé ou dépassé les autres. Scientifiquement un être humain n'est identique à aucun autre, puisque chacun est ce qu'ont fait son génome et son milieu. Et ce qui est vrai des hommes est vrai des groupes humains.

Aucun biologiste, — à ce jour, — n'a pu détecter scientifiquement la supériorité d'un groupe en potentiel d'intelligence.

Et c'est au nom de cette CONTRE-VERITE SCIENTIFIQUE, — LA SUPERIORITE RACIALE, — que depuis des siècles, et aujourd'hui encore, après tant d'immenses progrès scientifiques, des millions d'êtres humains ont été massacrés, — et certains ont l'audace de nier les faits en bloc, — que des millions d'autres ont été torturés ou affamés. Des millions encore, de la naissance au trépas, vivent dans une infériorisation systématique.

Minna AJZENBERG-KARNY